

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du jeudi 28 février 2013, à 9 h**

**Centre récréatif Rivière-des-Prairies  
7650, boulevard Maurice Duplessis**

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA Direction du bureau d'arrondissement

Ouverture de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 février 2013.

**10.02** Ordre du jour

CA Direction du bureau d'arrondissement

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 février 2013.

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

**40 – Réglementation**

**40.01** Règlement - Autre sujet

CM Direction des travaux publics – 1120443019

Recommandation au conseil municipal d'adopter un règlement modifiant le règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (R.R.V.M., chapitre S-6.01) afin d'y ajouter une partie du boulevard Saint-Jean-Baptiste et des rues Bellerive, Notre-Dame Est et Sainte-Anne, autorisation d'une dépense pour un montant de 47 000 \$ afin de financer les subventions qui seront versées à 20 résidants et autorisation de l'affectation des surplus de gestion de l'arrondissement pour un montant de 47 000 \$ et virement de crédit à cette fin.

*Charte montréalaise des droits* Art. 26 a) aménager son territoire de façon sécuritaire et responsabilités :

## 70 – Autres sujets

**70.01** Levée de la séance

CA Direction du bureau d'arrondissement

Levée de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 février 2013.

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 3**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 1**

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---